

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **21**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers
absents : **5**

**OBJET : Mise à jour des
tarifs municipaux
applicables par la Police
Municipale**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mardi
9 avril 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence
de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel
COMBRONDE, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre
SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Yoann
BENTEJAC Bernard DUNIAT, Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,
Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Patricia BOSTMAMBRUN à David DEROSSIS,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Michelle MAGNOL à Thierry BARTHELEMY,
Serap ALP à Eric BOUCOURT
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Claire JOYEUX,
Farida LAID,
Francis ROUX.

Secrétaire de séance :

Pierre SUREDA

MISE A JOUR DES TARIFS MUNICIPAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
 - Vu la délibération du 16/12/2019 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 08/06/2020 actualisation le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 08/06/2020 sur les modalités de modifications des tarifs et de remboursement suite au Covid-19 ;
 - Vu la délibération du 15/12/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 15/06/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 07/12/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
 - Vu la délibération du 16/06/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux.
- **Considérant** que les tarifs municipaux ne font l'objet d'aucune revalorisation ;
 - **Considérant** qu'il est nécessaire de prévoir des suppressions des tarifs qui ne sont plus utilisés ;
 - **Considérant** la suppression des tarifs recensés dans le tableau ci-dessous ;

OBJETS	LIBELLES	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
DROITS DE PLACE	Marchés hebdomadaires		
	Etal (le ml)	1,10	1,10
	Abonnement annuel (le ml)	19,90	19,90
	FOIRES LOCALES		
	Camelots (le m ²) paiement à la réservation	1,90	1,90
	Camelots (le m ²) paiement le jour même	3,80	3,80
	Forains (le m ²) paiement de 50 % à la réservation	1,90	1,90
	Stationnement voiture, manèges, tracteurs	2,30	
	Véhicules à moteur tous types (concessionnaires)	6,10	6,10
	Droit d'occupation des trottoirs, des rues et places devant les magasins, café... (par jour et par m ²)	2,60	
	CIRQUES ET SPECTACLES		
	Droit par semaine (toute semaine entamée est dûe) - réduction de 50 % appliquée à partir du 2ème jour de représentation	150,00	150,00
	Caution obligatoire et encaissable en cas de non-respect de l'arrêté d'occupation du domaine public	1015,00	1015,00
	PAMPARINA - PAR JOUR		
	Etal non alimentaire (le ml)	8,10	8,10
	Etal alimentaire (le ml)	14,20	14,20
	Brocante musicale : 2 ml pour 2 jours	10,15	
	Brocante musicale : ml supplémentaire pour 2 jours	4,05	
	ASSOCIATIONS (TOUTES MANIFESTATIONS)		
	Etal (le ml)	0,50	0,50
	FOOD TRUCKS - ANNUEL		
	Entre 1 m ² et 10 m ²	400,00	400,00
	le m ² supplémentaire	0,50	0,50

DROITS DE VOIRIE	AUTORISATION DE VOIRIE		
	Droit fixe par demande	4,60	4,60
	Alignement pour construction d'un bâtiment		
	Droit fixe par demande	9,20	
	Droit individuel le ml	1,70	
	Occupation temporaire de la VP par des matériaux de construction (le ml/jour)	1,70	
	Occupation temporaire de la VP pour échafaudage, véhicules (par m ² /semaine)	2,40	2,40
	Droit de stationnement		
	VL - déménagement par jour	15,60	15,60
	PL - déménagement par jour	28,85	
	Actypôles - déménagement par jour	5,00	5,00
	Camions de livraison suite à vente catalogue		
	Durée de moins de 4 heures	71,05	
	Durée de 4 heures à 12 heures	112,15	
	Fermeture de rue par arrêté municipal	22,50	22,50
	Marquises (ml annuel)	1,90	1,90
	Bannes (m ² annuel)	2,10	2,10
	Terrasses, occupation du domaine public (m ² annuel)	17,05	17,05
	Droit de stationnement des taxis (annuel)	51,75	51,75
	Droit d'utilisation de la piste d'apprentissage de la conduite auto, moto, poids lourds (annuel)	767,00	767,00
	Droits emplacements réservés aux transports de fonds (annuel)		
	Inférieur à 5 m ²	614,00	614,00
	Entre 5 m ² et 10 m ²	766,00	766,00
	Supérieur à 10 m ²	1020,00	1020,00
VACATIONS FUNERAIRES	Du lundi au dimanche - par vacation	25,00	25,00
PARKING	DH3		
	Emplacement simple - abonnement trimestriel	86,25	86,25
	Emplacement double - abonnement trimestriel	123,30	123,30
	Caution emplacement simple (remboursable fin d'abonnement)	86,25	86,25
	Caution emplacement double (remboursable fin d'abonnement)	123,30	123,30
	Remplacement badge	28,00	28,00

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Fixe** les tarifs applicables pour la Police Municipale ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Pierre SUREDA

Le Maire,



Stéphane RODIER